



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

16/07/2026 A 18H30

Sont présents :

Julie APRICENA / Maëlle BERTRAND / Catherine DESJARDINS / Constance DHORBAIT / Tiphaine FUSTEC / Audrey GONNET / Audrey JACQUET / Frédéric CORDEAU / Georges DE JESUS / Gaël DEFONTAINE / Gauthier LECOMTE / Marc PERRONNET / Johann SAFSAF / Francis SOAZANDRY

Absent : Richard MARECHAL.

14 présents. Quorum atteint

Lieu : salle socioculturelle

Secrétaire de séance : Audrey Gonnet

Ouverture de la séance à 19H45

1) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

- **12 votes pour**
- **2 votes contre**

Georges DE JESUS rappelle son absence au dernier conseil municipal et regrette que le compte-rendu du conseil municipal ne mentionne pas les projets d'agrovoltaïsme et de pose d'antenne téléphonique relais. Le Maire rappelle que ces projets sont menés à titre privé par des habitants de la commune. Les conseillers municipaux ont pu assister à une réunion sur ces projets dans un but purement informatif : la commune n'a pas de pouvoir décisionnaire ni d'autorisation à fournir.

Pour rappel les comptes-rendus sont disponibles sur Panneau Pocket, sur le site internet de la mairie ou bien dans une boîte à l'entrée de la mairie pour une version papier.

2) DESIGNATION DES DELEGUES AU SDE 18

La désignation des Délégués du SDE 18 a déjà été votée lors d'un conseil municipal précédent. Suite à une erreur matérielle de retranscription de la délibération celle-ci doit être à nouveau votée.

Le Maire s'excuse pour cette redite et indique que la 1ère délibération sera à annuler.

Il est proposé Marc PERRONNET en tant de Délégué titulaire et Johann SAFSAF en tant que Délégué suppléant.

- **Vote à l'unanimité**

3) DESIGNATION D'UN REFERENT AMBROISIE

L'Agence Régionale de Santé a contacté la Mairie pour l'encourager à nommer un référent

« Ambroisie » pour lutter contre cette plante envahissante et fortement allergisante.
Ce référent est à contacter en cas de présence d'ambroisie pour qu'une remontée soit faite auprès de l'ARS. Cette plante doit être arrachée avant qu'elle ne soit en graine, pour éviter la propagation de celle-ci.

Maëlle BERTRAND, familière de cette plante par son activité professionnelle, explique aux membres du conseil municipal ce qu'est l'ambroisie.
Gauthier LECOMTE explique les répercussions de cette plante sur les cultures.

Il est proposé Gauthier LECOMTE en tant de Délégué titulaire et Maëlle BERTRAND en tant que Déléguée suppléante.

- **Vote à l'unanimité**

4) DIVERS

☐ **Débriefing de la fête de la musique**

Le débriefing de la fête de la musique a été fait en réunion de la commission Créer du Lien :

<u>Points appréciés</u>	<u>Points à améliorer</u>
- Une centaine de personnes présentes dont des habitants de Bourges, Bengy, Farges, Savigny - Beaucoup d'interactions entre les personnes (créer du lien → ok) - prestation DJ appréciée avec animations pour tous	- stock limité du food truck Tout2Bon - prévoir un système réfléchissant sur les barrières qui ferment la route pour éviter accident - revoir les propositions de la buvette (manque de vin) - améliorer la communication entre les membres de la commission, surtout en cas de changement de programme ou d'aléas climatique (horaires d'installation changés suite à canicule)

☐ **Débriefing des festivités du 13 juillet**

Présence d'environ 70 personnes, fréquentation mitigée possiblement expliquée par la chaleur mais aussi le report du feu d'artifice.

Julie APRICENA et Georges DE JESUS reviennent sur l'existence d'un arrêté préfectoral sorti le jour même interdisant la vente d'alcool. Monsieur le Maire indique que cet arrêté n'a pas été reçu en mairie, comme cela se produit à chaque publication d'un nouvel arrêté. Malgré un contrôle des mails reçus et une recherche sur le site de la préfecture cet arrêté s'est avéré introuvable.

La discussion concernant la gestion de cette soirée se poursuit et mène à la question de maintenir des festivités à cette date : les épisodes caniculaires vont se multiplier dans l'avenir avec le risque d'empêcher de façon récurrente la tenue de cet événement.

☐ **Augmentation de capacité du columbarium**

Il ne reste actuellement que 4 places dans le columbarium du cimetière. La crémation étant un choix de plus en plus répandu, le Maire indique qu'il va falloir prévoir l'installation d'un columbarium

supplémentaire.

☐ Report du feu d'artifices

Suite à la réception de l'arrêté préfectoral interdisant le tir de feux d'artifice il a été décidé entre l'artificier, l'exploitant du champ et Johann SAFSAF le report du feu d'artifice.

La date du 26 septembre a donc été retenue. L'avantage est qu'il pourra être tiré plus tôt dans la soirée, la nuit tombant plus vite à cette date.

Il n'y aura pas de DJ mais probablement un ou 2 food truck ainsi qu'une buvette pour cette occasion.

La question se pose s'il est toujours pertinent de prévoir un feu d'artifice le 14 juillet et/ou mutualiser celui-ci avec une autre commune. Mme FUSTEC remet en question le maintien du feu d'artifice en tant que tel, compte tenu des nuisances sur la faune et le rejet des particules fines dans l'environnement. Ces questions devront être travaillées en commission Créer du Lien.

☐ Adhésion CAUE

La mairie a reçu l'appel de cotisation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) qui s'élève à 110€ cette année. On note une augmentation de 10€ par rapport à l'année dernière.

Le Maire rappelle que tous les habitants peuvent les contacter pour leurs projets de rénovation d'habitat, service gratuit pour la population.

☐ Subventions aux associations

Le Maire indique que les subventions aux associations ont été versées le 10 juillet :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS BUDGET 2026			
COMPTE 65748			
o	Ass, Avenir de la Septaine		1 800.00 €
o	Ass, Les Amis des Ecoles		250.00 €
o	Coopérative scolaire		1 230.00 €
o	Amicale Pompiers Plaimpied		100.00 €
o	Association LEZ'ARTELIERS		540.00 €
o	Lévriers Galgo Centre		200.00 €
TOTAL		4120 €	

☐ Planning des congés et astreintes estivales

Le Maire indique qu'un planning des congés a été mis en place pour l'été pour lui-même et les adjoints. Ainsi tout l'été il y aura au minimum 2 personnes disponibles et joignables en cas de besoin.

La Secrétaire de mairie sera en congés du 05/08 au 16/08/2026.

Pour rappel : en cas de besoin il faut appeler à la mairie et votre appel sera basculé sur le téléphone d'astreinte si la Secrétaire est absente.

☐ Communication

Audrey JACQUET indique une faille dans la transmission des informations entre les différentes commissions du conseil municipal et aimerait trouver une solution.

Il est décidé que les comptes-rendus de chaque commission soient envoyés à titre d'information à chaque conseiller.

☐ Informations diverses

Le Maire a rencontré la DGA pour évoquer une meilleure signalétique sur l'ouverture des routes du polygone

Le dernier conseil d'école de l'année s'est tenu le 23/06/2026.

La kermesse du RPI Soye/Saint-Just a eu lieu le 30/06/2026.

Suite à un contrôle de l'APAVE le toboggan en face de l'école a été déclaré non conforme. Celui-ci a donc été démonté le 13/07/2026. Le Maire souhaite qu'une nouvelle structure soit mise en place rapidement. Plusieurs devis sont à l'étude.

On peut aussi noter que l'APAVE a indiqué quelques points à revoir pour le city stade mais ils ne sont pas gênants pour son utilisation.

Le chemin forestier a été nettoyé par l'agent technique, Mattéo LANTOINE.

Lors de l'épisode de canicule fin juin/début juillet, le Maire a été en lien avec la Communauté de Communes et le Directeur de l'école de Soye pour la mise à disposition de la salle socio-culturelle pour les élèves (école et périscolaire).

Lors des différents épisodes de canicule le CCAS a été en contact avec les personnes identifiées comme pouvant être vulnérables pour s'assurer qu'ils allaient bien et leur proposer si nécessaire la mise à disposition de la salle socio-culturelle climatisée. Personne n'a ressenti le besoin d'y aller.

Un chemin piétonnier route de Plaimpied est en cours d'étude pour sécuriser l'accès des habitants au bourg du village

Un terrain proche de la salle socio-culturelle est à vendre. Une piste est en cours de réflexion pour celui-ci.

Tiphaine FUSTEC a piloté l'organisation de la soirée de la fête de la musique, de celle du 13/07 ainsi que le marché de Noël à venir.

Gaël DEFONTAINE, Constance DHORBAIT et Gauthier LECOMTE travaillent actuellement à l'organisation d'une fête des plantes au printemps 2027 avec plusieurs autres conseillers municipaux.

Plaine intergénérationnelle : le projet n'a pas été retenu pour l'obtention de la subvention DETR et ce pour la seconde fois. Selon les règles du DETR celui-ci ne peut pas être présenté en l'état une 3ème fois. Il faut donc le revoir.

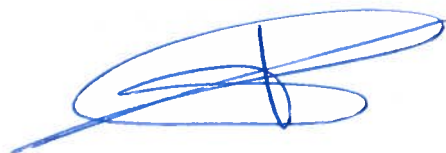
Pierre GROSJEAN, candidat aux élections sénatoriales de septembre 2026 viendra rencontrer les élus le 17/07/2026.

Levée de la séance à 20h49

Le Maire,
Frédéric CORDEAU

The block contains a blue ink signature of Frédéric CORDEAU and a circular official stamp of the Commune de Soye. The stamp features a central emblem and the text 'COMMUNE DE SOYE' and 'SEPTAINE' around the perimeter.

Secrétaire de séance
Audrey GONNET

The block contains a blue ink signature of Audrey GONNET.